

Nouvelles brèves

Un homme d'affaires égyptien, qui est également ingénieur en électronique, se propose d'investir \$18 millions dans une station balnéaire des Cantons de l'Est, North Hatley, où il est établi depuis sept ans. Ses projets, dit-il, comprennent la construction d'un hôtel de quatre étages, d'une usine d'assemblage de produits électroniques, d'un centre destiné à promouvoir les exportations, ainsi que d'une école destinée à des étudiants des pays du Tiers-Monde. Il précise qu'il est l'unique investisseur et qu'il ne représente pas des intérêts arabes.

Un entrepreneur de pompes funèbres de Vancouver propose un cercueil en carton qui ne coûte que \$6 dollars.

Des sociétés productrices de vins canadiens ont remporté neuf trophées lors des compétitions tenues récemment à Lancaster (É.U.) au cours de la Foire commerciale des producteurs de vins des États-Unis et du Canada. Les sociétés canadiennes qui ont gagné ces trophées sont: Brights Wines Limited et Château-Gai Wines, de Niagara Falls, et Charal, de Blenheim.

Le service de l'environnement atmosphérique d'Environnement Canada fait actuellement une étude sur la relation entre les migraines et les conditions atmosphériques.

La Marine française a fait l'éloge récemment du 1er Escadron canadien de destroyers, à la suite d'une audacieuse mission de sauvetage dans la Méditerranée. Tard dans la soirée du 6 octobre 1978, le *Preserver* capta l'appel de détresse d'un navire turc et des hélicoptères du *Margaree*, du *Skeena* et de l'*Assiniboine* furent dépêchés sur les lieux du naufrage. Malgré l'obscurité, la mer agitée et les difficultés du capitaine turc à s'exprimer en anglais, les hélicoptères réussirent à trouver le navire, près de la Corse, et à sauver l'équipage.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticario de Canadá*.

Un nouveau parti politique a vu le jour. Il s'agit du Parti national du Canada (PNC) dont l'objectif est l'indépendance du Canada. Il présentera un candidat lors des prochaines élections fédérales, en l'occurrence son chef, M. Robin Mathews.

Avec l'arrivée du printemps, bien des personnes songent à planter des arbres pour égayer leur cour et créer un peu d'ombrage. Agriculture Canada a publié à leur intention plusieurs publications: *Liste d'arbres ornementaux pour le Canada*, *Zones de rusticité pour les plantes au Canada*, *La Culture des arbres d'ornement pour les jardins canadiens*, *Arbres d'ornement*.

Après une retraite de quelques mois, Pierre Bouchard retourne au hockey. L'ex-défenseur des *Canadiens* de Montréal jouera avec les *Capitals* de Washington.

Un hélicoptère est parvenu le 16 mars à sauver les membres de l'équipage du *Kurdistan*, pétrolier britannique long de 192 m qui s'était cassé en deux la veille dans le détroit de Cabot, près de Terre-Neuve. Le pétrolier transportait plus de 29 000 tonnes de brut.

Mme Yolande Piette-Rivard a été nommée au poste de directeur des relations publiques du Festival Ottawa.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) et la Banque royale du Canada ont conclu au début de mars une entente de US \$8,5 millions pour appuyer la vente de biens d'équipement et de services canadiens destinés à un programme d'électrification en Colombie. Le prêt, accordé à l'Instituto Colombiano de Energia Electrica (ICEL), vient appuyer la vente, évaluée à \$10 millions, de trois sous-stations, de deux turbines à gaz de 15 000 kW, de biens d'équipement et de services pour une ligne de transmission, le tout devant être fourni par Westinghouse Canada Ltd., de Hamilton. Ce projet est appelé à alimenter en énergie électrique la région semi-désertique de La Guajira.

Une subvention de \$280 000 du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie permettra à un groupe de chercheurs, dirigé par M. Guido Capuano, professeur au département de chimie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), de travailler à la mise au point, à l'échelle industrielle, d'une nouvelle méthode d'application électrolytique de revêtements d'aluminium sur des pièces d'acier.

Un chœur de chant lituanien de Toronto (Ontario), *Volunge*, effectuera une tournée en Europe l'été prochain.

Les Canadiens iront aux urnes en mai (suite de la page 3)

d'élection, de demander un remboursement partiel de sa contribution sous forme d'exonération fiscale.

Les rapports soumis par les partis politiques enregistrés et les candidats officiels doivent révéler le nom de tout donateur qui verse des contributions dépassant \$100. Ces renseignements sont rendus publics.

Une loi approuvée par le Parlement et entrée en vigueur le 1er août 1974 a pour effet de limiter les dépenses électorales. Elle prévoit également le remboursement par l'État d'une partie des dépenses des candidats et l'allocation aux partis politiques enregistrés d'une somme correspondant à 50 p.c. du coût des émissions de radio et de télévision de leur campagne électorale.

Pour ce qui est des dépenses considérables auxquelles donnent lieu les campagnes générales des partis, elles sont également limitées aux termes de la Loi susmentionnée. Elles concernent la publicité dans les journaux et d'autres publications, les messages télévisés et radiodiffusés, l'impression et la distribution de tracts, les frais de déplacement des chefs et des organisateurs et la location de locaux pour le quartier général de la campagne et de salles pour les réunions électorales.

La propagande électorale à la radio, la télévision ou dans les journaux est interdite de la date d'émission des brefs au vingt-neuvième jour avant le jour du scrutin. Elle est également interdite le jour du scrutin et le jour précédent.

En raison des fuseaux horaires, les résultats des élections sont connus dans l'Est, avant que le scrutin ne s'achève dans l'Ouest. Mais il est illégal de publier dans une région, avant la fermeture des bureaux de vote de cette région, les résultats de scrutin de tout district électoral du Canada: cette mesure a pour but d'éviter que les électeurs de l'Ouest ne soient influencés par les résultats qui leur proviendraient de l'Est du pays.

Le régime parlementaire et le système électoral canadiens, ont fait leur preuve. On peut dire, en effet, que depuis les débuts de la Confédération canadienne, ils ont produit des gouvernements attentifs à la volonté du peuple et capables d'élaborer et de mettre en oeuvre des politiques à long terme.